



**COMPTE-RENDU et DELIBERATIONS du CONSEIL  
SYNDICAL du 07/06/2022 à BAGNOLET, dans les locaux de  
l'UNSA**

Présents : Todine SIBAN, Dolorès Poinot, Michel Carreric, Paul Michaux, Serge Dépéro, Stéphan Beziel, Patrick Barberon Mickaël Hamon. Saïd DARWANE arrivé à 11H.

Absents excusés : Thibault OTTENIN (Sans pouvoir) Laurent LESCURE, Alex RAHBI respectivement invités

**ORDRE DU JOUR** : 1 \_ Approbation Compte Rendu Conseil Syndical du 3/05/22  
2 – AG 2022  
3 – Point Financier (Stephan BEZIEL)  
4 – Question diverses

1 - Approbation Compte Rendu Conseil Syndical du 3/05/22 : approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés

2 - AG 2022 préparation : Rapport moral & rapport d'activité par la Secrétaire Générale Todine SIBAN.  
Rapport Financier Stéphan BEZIEL Trésorier adjoint.  
Budget prévisionnel et proposition des cotisations 2023 Patrick, BARBERON Trésorier  
Renouvellement de la Commission de Contrôle.  
Nouvelle rédaction des Statuts Michel CARRERIC Secrétaire Administratif.  
Nouvelle rédaction du Règlement Intérieur Michel CARRERIC Secrétaire Administratif.  
Rapport sur le mandat à AFPOLS par Dolorès POINSOT.

3 – Point Financier (Stéphan BEZIEL Trésorier en 2021), (Patrick BARBERON Trésorier 2022).

4 – Question diverses :

1 - Mandatement auprès de la CPN des ESH et avenir du Syndicat, « création d'un syndicat, UNSA du logement social » en l'absence de L LESCURE et A, RAHBI ces deux points sont abordés uniquement à 11H à l'arrivée de Saïd, DARWANE : « Mandatement d'un nouveau suppléant à la CPN/ESH par UNSA-FESSAD » attendu depuis mars 2022, S,DARWANE propose une autre candidature que celle proposée par UNSA-SNPHLM et explique cette situation et ses motivations, qui résulte de problèmes concernant la non prise en charge de frais de formation CEFU de branche pour des salariés de 3 F !  
Todine, SIBAN en charge des validations réexplique qu'elle n'a pu valider ces demandes car les procédures n'ont pas été respectées, Elle s'en est entretenu avec la DRH de l'Organisme qui lui avait indiqué que nouvelle elle n'avait pas connaissance du processus et que c'est l'entreprise 3F qui réglerait les frais.  
Un blocage étant constaté Saïd, DARWANE propose d'organiser une réunion avant fin juin 2022.

2 - Création d'un Syndicat réunissant les différentes composantes du logement social, sera traité ultérieurement lorsque les différents responsables seront réunis.

3 - La relance des DS et RSS n'ayant pas aboutie, ceux-ci ne respectant pas le RI par la transmission du rapport annuel de leurs activités de section syndicale, nous devons envisager des contacts directs pour mettre à jour la situation actualisée des mandats. Certains DS ne règlent pas leur cotisation, certains ne déclarent pas d'adhérents, le cas d'une DS est évoqué, il est envisagé le retrait de sa délégation par un courrier à son intention et un courrier à l'employeur.

4 - Point contentieux F, LEVY : l'huissier n'a pu délivrer l'acte à l'adresse de l'entreprise cela devrait être fait dans les tous prochains jours.

5 - Les dépenses publicitaires décidées lors du Conseil du 3/05/22 n'ont pas encore été réalisées il convient de le faire rapidement, le développement des adhésions étant indispensable.

6 - Calendrier des réunions ; 6/10/22 conseil syndical

Séance levée à 12H15

La Secrétaire Générale

Todine SIBAN

le secrétaire administratif

Michel CARRERIC